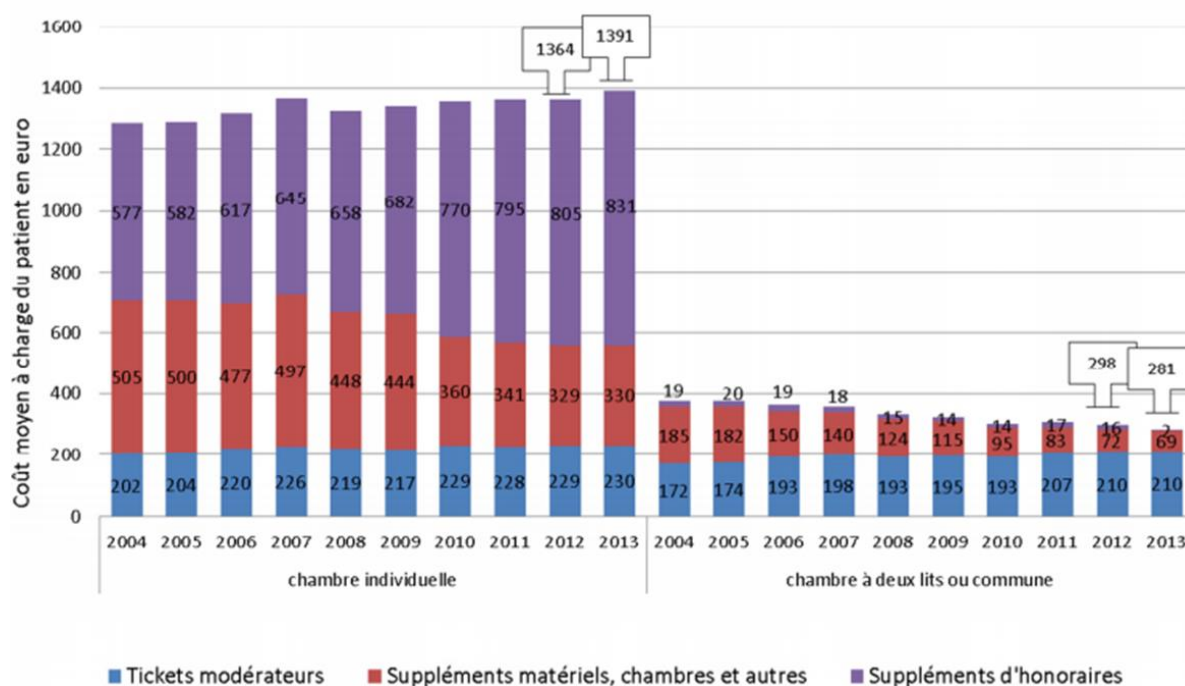




FIDÉLISEZ ET VALORISEZ VOS COLLABORATEURS EN LEUR OFFRANT UNE ASSURANCE HOSPITALISATION DE QUALITÉ, UN AVANTAGE EXTRALÉGAL À MOINDRES FRAIS.

Chaque année, **1 Belge sur 7 est hospitalisé**. Dans le même temps, les dépenses de santé ne cessent de croître : les frais d'hospitalisation augmentent sans cesse, nous vivons plus longtemps et le nombre de personnes susceptibles d'être atteintes d'une maladie grave va croissant. En outre, les honoraires et frais en chambre particulière explosent.

Si la sécurité sociale prend en charge une partie des coûts liés aux soins de santé, l'autre partie reste à charge des patients. D'où l'intérêt pour eux de disposer d'une assurance hospitalisation afin de couvrir les frais additionnels consécutifs à un séjour hospitalier.



Graphique 1 - Source: www.mc.be

Le graphique ci-dessus présente l'évolution du coût moyen par admission au cours des dernières années. Pour les admissions en chambre à deux lits ou commune, on constate une augmentation du ticket modérateur même si le coût moyen tend à diminuer (grâce à une baisse des suppléments matériels, de chambres et autres suppléments

d'honoraires). Les coûts des admissions en chambre individuelle sont par contre en augmentation constante, principalement à cause de la flambée des suppléments d'honoraires. Une assurance hospitalisation n'est donc plus un luxe, surtout pour les personnes qui souhaitent bénéficier d'une chambre individuelle.

Dans ce cadre, de plus en plus d'employeurs décident d'inclure cette assurance dans leur package salarial, pour plusieurs raisons :

- il s'agit d'une **rémunération stratégiquement intelligente** des collaborateurs, d'un **avantage extralégal fiscalement intéressant et peu coûteux** qui permet de les **fidéliser**, quel que soit leur statut ;
- lors des recrutements, **nombre de candidats sont attentifs à cet avantage**, car ils savent que cette assurance est devenue incontournable, et que prise individuellement, elle peut peser sur le budget du ménage ;
- l'employeur réalise un **investissement de qualité et socialement responsable** dans le capital humain de son entreprise.

Saviez-vous qu'en 2010, 77 % des entreprises belges proposaient une assurance hospitalisation comme avantage complémentaire à leurs collaborateurs ? (source: [sdworx](http://sdworx.be)).

Forte de toutes ces constatations, Belfius Banque & Assurances a récemment adapté et affiné son offre en matière d'assurance hospitalisation collective, afin de proposer BeCarePlan, un produit tout à fait en phase avec les nécessités actuelles du marché.

Trois formules sont à votre disposition :

	Remboursement	Financement	Pour qui?
BeCarePlan Classic	Les frais et honoraires d'une chambre particulière ou commune sont remboursés.	Toutes les primes des titulaires sont payées par l'employeur.	Possible à partir de 25 titulaires
BeCarePlan Go	- Les frais et honoraires d'une chambre commune sont remboursés. - Les frais supplémentaires d'une chambre particulière ne sont PAS remboursés.	Primes des titulaires à charge de l'employeur.	Possible à partir de 25 titulaires
BeCarePlan Flex	- Les frais et honoraires d'une chambre commune sont remboursés. - Extension en option : les frais et honoraires pour une chambre particulière sont également remboursés.	- L'employeur paie la base. - L'employé paie l'extension pour lui-même et ses membres de famille.	Possible à partir de 100 titulaires

Belfius Banque & Assurances vous propose donc une assurance hospitalisation collective très complète et parfaitement modulable, en fonction de vos souhaits et de votre budget. Une assurance assortie de nombreux services particulièrement performants : déclaration de sinistre en ligne grâce à Belfius Insurance Net, perception directe des primes pour les membres de la famille, assistance psychologique en cas d'événement traumatisant, organisation de sessions d'information pour vos collaborateurs...

BeCarePlan vous permet de proposer à votre personnel une **assurance de grande qualité tout en limitant à un strict minimum votre intervention au niveau de sa mise en place et de sa gestion administrative**. Bref, un excellent moyen de fidéliser votre personnel en lui proposant un avantage extralégal bienvenu, à un prix extrêmement abordable pour tous. Un atout de taille pour votre entreprise !